



Communiqué de presse

À l' agenda du Conseil communal du 23 mai 2019

La prochaine séance du Conseil communal se tiendra ce **jeudi 23 mai 2019 à 20h** à la salle du Conseil (33 av. du Roi Albert). Cette séance est publique et ouverte à tous.

Parmi les points à l'ordre du jour nous attirons votre attention sur les suivants.

Mise en vente de terrains communaux

La commune de Berchem-Sainte-Agathe, qui fait partie intégrante de la Région bruxelloise et se situe au cœur de la capitale de l'Europe, a gardé un caractère très vert.

Elle se veut une commune résidentielle à taille humaine et accueillante pour les familles, tranquille et conviviale, dans la tradition de ses origines.

Sur sa superficie d'un peu moins de 3 km², la commune possède **plusieurs terrains à bâtir** qu'elle prévoit de **mettre en vente tout prochainement**.

Il s'agit de deux terrains avenue de Selliers de Moranville, deux terrains avenue du Cognassier, deux terrains rue de Dilbeek et un terrain rue de l'Azur. Les terrains sont lotis et font l'objet d'un **permis d'urbanisme** pour la construction de **maisons unifamiliales**. Lesdits terrains présentent des caractéristiques différentes en terme de superficies et de situations. Pour la vente, c'est la procédure de vente de gré à gré qui sera privilégiée.

La parcelle rue de l'Azur a été caractérisée « logements à loyers modérés ». Ainsi, la Société de Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) propose d'y bâtir un immeuble résidentiel « rez de chaussée +4 » permettant ainsi de créer **26 unités de logements**. « *Des échanges ont eu lieu à ce sujet entre la SLRB et la Scrl Comensia, en tenant compte des objectifs régionaux en matière de construction de logements sociaux. La Commune s'adressera donc prioritairement à Comensia (SLRB) afin de proposer à l'organisme d'acquérir ce terrain* » ajoute Joël Riguelle.

Une nouvelle rivière à Berchem-Sainte-Agathe

Les nouvelles rivières urbaines coulent à Berchem et dans d'autres communes bruxelloises. On ne les voit pas toujours mais elles contribuent à l'équilibre du cycle naturel.

Le projet de création du **ruisseau du Cognassier** se construit depuis près d'un an. Aux côtés de volontaires des Etats Généraux de l'Eau à Bruxelles (EGEB), la commune a travaillé sur la faisabilité de ce ruisseau.

Avec le soutien de Bruxelles Environnement, la commune pourra désormais concrétiser ce projet et constater les bénéfices qu'un nouveau cours d'eau berchemois apporterait : une **réduction des risques d'inondations**,

la diminution de la pollution des rivières et des eaux claires à épurer, l'amélioration de la biodiversité, l'adoucissement des épisodes de chaleur ou encore amélioration de la qualité de l'air.

Lors du Conseil de ce jeudi 23 mai, les Conseillers seront invités à **ratifier les conventions** qui lieront Berchem-Sainte-Agathe à Bruxelles Environnement et à Vivaqua qui serait désigné maître d'œuvre des travaux d'aménagement de l'espace public berchemois.

Contacts :

Joël RIGUELLE

Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe

0475/82 37 79 - joel.riguelle@berchem.brussels

Mireille WALSCHAERT

Responsable du service Communication

02/464.04.85 – 0493/74.26.73 - mwalschaert@berchem.brussels